



# COMMUNE ' INFOS

*Lettre d'informations du village d'ETTENDORF*

**N° 04 – MAI 2009**

*Madame, Mademoiselle, Monsieur,*

*COMMUNE ' INFOS fête déjà son 1<sup>er</sup> anniversaire.*

*Au sommaire de ce 4<sup>ème</sup> numéro : la suite des travaux pour la mise en place de mesures préventives pour limiter les effets de coulées, les décisions du Conseil Municipal avec l'adoption du budget pour cette année, le point sur les travaux en cours, le programme des manifestations de l'année 2009, la vie des associations et de nombreuses informations et conseils divers.*

## **LE MOT DU MAIRE**

Après les longues périodes hivernales, la venue du printemps et des beaux jours est toujours attendue avec impatience. A Ettendorf, cette impatience est mêlée d'inquiétude à l'annonce de temps orageux qui sont signes de possibles coulées d'eaux boueuses. Les changements climatiques nous obligent à une remise en cause profonde. Dans ce cadre, je resterai à l'écoute de toutes les parties, afin de dépasser les clivages, enrichir l'efficacité des décisions, rapprocher les différentes positions et les harmoniser.

*Patrice WEISS*

## **LES ÉVÈNEMENTS DES DERNIERS MOIS**

### **Coulées de boue du 30 mai 2008 (suite)**

Pendant les 4 derniers mois, la Commune a continué à travailler sur ce sujet pour trouver et mettre en place des solutions qui permettent de diminuer les effets des futurs orages avec des précipitations exceptionnelles.

**09.02.2009** : Visite sur le terrain pour l'implantation des fascines avec les représentants de la commune, la Chambre d'Agriculture, le Conseil Général et certains exploitants.

**10.03.2009** : Le Conseil Municipal décide l'implantation des fascines et l'indemnisation à verser aux exploitants agricoles.

**12.03.2009** : Réunion avec les exploitants pour présentation et explication de l'indemnisation suite à l'implantation des fascines et validation des implantations des fascines.

**25.03.2009** : Piquetage sur le terrain de l'implantation des 37 fascines pour une longueur totale de plus de 900 m.

**30.03.2009** : Attribution des marchés pour une longueur en définitive de 915 m (voir ci-dessous).

**Avril 2009** : Implantation des fascines (voir photos ci-dessous).

### **Autres mesures préventives mises en place :**

- Alternance renforcée des cultures d'hiver et de printemps.
- Essais de cultures sans labour et de semis directs par divers exploitants.
- Mise en place de fascines sur la commune de Ringeldorf.

Malgré toutes ces dispositions, l'eau ne pourra être retenue que partiellement.

Protégez vos biens et mettez-les à l'abri. Quelques conseils pratiques :

- Repérer les entrées d'eaux du passé : portail, regards, conduites d'eau, etc....
- Fermer ces entrées d'eaux : panneaux anti-inondations, sacs de sable, clapets anti-retour, etc...
- Ne pas entreposer de produits de valeurs dans des locaux inondés par le passé ou inondables.
- En cas d'inondations, ne pas sortir tant que les regards des réseaux d'eau et d'assainissement ne sont pas sécurisés.
- En cas de nécessité, ne jamais sortir seul.

La commune mettra, comme en 2008, un complément de sacs et de sable à votre disposition. Il y a lieu de prendre contact avec Mme Nadine WENDLING, 116, rue du Pont.

Ils sont à manipuler avec soin et à protéger des dégradations.



La construction des fascines a commencé le 20 avril après piquetage des emplacements : enfoncement des pieux, remplissage de fagots de bois mort.

Il en est prévu plus d'une trentaine à divers endroits stratégiques du ban communal.



### **Concours des Maisons Fleuries 2008 : Remise des prix**

La remise des prix du concours 2008 des maisons fleuries a eu lieu le 17 avril 2009. Monsieur le Maire a remercié les lauréats, ainsi que l'ensemble des habitants, pour les efforts réalisés en 2008, malgré les événements, pour l'embellissement de notre village. Il souhaite que ces actions de mise en valeur des biens continuent en 2009.



Pour ce faire, le concours des "Maisons Fleuries" est reconduit en 2009 par la commune.

Les critères retenus pour le choix des lauréats sont les suivants : harmonie générale (environnement, entretien des haies, du gazon, de la clôture, propreté du trottoir), choix des plantes, qualité, quantité et choix des coloris, équilibre, utilisation des espaces pouvant être fleuris.



### **Le retour du grand hamster d'Alsace**

La Préfecture du Bas-Rhin a lancé, sur le territoire de la commune d'Ettendorf, un recensement de l'ensemble des terriers du grand hamster. Celui-ci est de nouveau présent. Cet animal est protégé et nul n'a le droit de lui porter préjudice.

## **Les crécelleurs de Pâques**



Les "Nederlander" (Photo C. Feger)



Les "Overlander" (Photo M. Weibel)

Comme tous les ans, les équipes des Osterknaben ont sillonné les rues du village pour remplacer les cloches et annoncer l'Angélus et l'invitation à l'office du Vendredi Saint. Les groupes dirigés par les "Meister" sont passés le samedi, de maison en maison, pour récolter boissons, œufs et friandises, inscrits dans la comptine chantée, en guise de remerciement.

## **LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Vous pouvez les retrouver intégralement dans les panneaux d'affichage et sur le site Internet de la commune : [www.mairie-ettendorf.fr](http://www.mairie-ettendorf.fr) >> rubrique : Conseil Municipal**

### **Séance du 27 janvier 2009 :**

- ♦ Remise en état des peintures de la salle du 1<sup>er</sup> étage du Centre socioculturel par l'entreprise Halbwachs pour un montant de 1.383,77 € TTC.
- ♦ Remplacement du brûleur de la chaudière du Centre socioculturel.

### **Séance du 23 février 2009 :**

- ♦ Remise en peinture des volets du bâtiment de l'école, côté cour, pour un montant de 765,44 € par l'entreprise Halbwachs.
- ♦ Remise en état des portes d'entrée latérales de l'église par l'entreprise Menuiserie Maurice pour un montant de 1.602,64 €. La Fabrique de l'Eglise participe à hauteur de 1.340 € à ces travaux.
- ♦ Récompense des lauréats du concours de maisons fleuries par un bon d'achat de 20 €.
- ♦ Adoption des comptes administratifs 2008 du service de l'assainissement et du budget principal de la commune. Les tableaux récapitulatifs sont présentés page 4.
- ♦ Attribution d'indemnités pour pertes de bénéfices pour divers exploitants agricoles qui ont mis des terrains à disposition pour décharge lors des travaux d'assainissement général et de voirie. Ces terrains ne sont pas encore remis à leur propriétaire.

### **Séances du 10 mars et du 30 mars 2009 :**

- ♦ Décision de mettre en place des fascines sur le ban communal d'Ettendorf sur une longueur de **915 mètres**, selon les préconisations définies par les services du Conseil Général, de la Chambre d'Agriculture et avec l'accord des exploitants.  
Attribution du marché à l'entreprise "Nature et Techniques" pour un montant de 76.056,63 € TTC.  
Sollicitation des subventions dont pourraient bénéficier ces travaux auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.  
Indemnisation des exploitants touchés par la présence de fascines (pertes de revenus et divers préjudices) par le versement d'une indemnisation annuelle, unitaire et forfaitaire de 2 € par mètre linéaire de fascines à laquelle peut s'ajouter une indemnité de perte de récolte pour les dégâts réels causés aux cultures et aux sols par un amas de boue stockée par les fascines.  
La présence de ces fascines permettra de retenir la boue dans les champs, assurer un meilleur écoulement des eaux et évitera les dégâts au réseau d'assainissement, à la station d'épuration et aux biens privés et publics.  
Les crédits nécessaires pour les travaux et les indemnisations sont inscrits au budget assainissement 2009.

- ♦ Fixation du taux des 4 taxes locales pour 2009, par 8 voix pour, 1 abstention et 4 voix contre, comme suit :  
Taxe d'habitation : 8,56 % ; Taxe foncière sur les propriétés bâties : 13,46 % ; Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 52,21 % ; Taxe professionnelle : 7,09 %.
- ♦ Adoption des budgets primitifs 2009 pour la commune et le service de l'assainissement. Les tableaux récapitulatifs sont présentés ci-dessous.
- ♦ Remplacement par des bénévoles de certaines sources lumineuses du Centre Socioculturel pour un montant de 626,25 € TTC en matériel.
- ♦ Remplacement des 4 portes d'accès de l'école primaire pour un montant TTC de 9.631,62 €.
- ♦ Remplacement de la porte d'accès à la cave du Centre Socioculturel pour un montant TTC de 3.297,11 €.

### **CS Le Compte administratif 2008 et le budget primitif 2009**

RECETTES			DÉPENSES		
Type	CA 2008	BP 2009	Type	CA 2008	BP 2009
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>			En Euros		
<b>Fonctionnement</b>					
Impôts locaux	173 896	189 400	Frais généraux	71 478	79 950
Dotations/subventions	133 208	135 900	Frais de personnel	56 097	67 100
Autres	46 027	27 100	Charges financières	62 598	57 000
Excédent reporté (année préc.)	319 165	25 635	Autres (élus, SDIS, etc...)	46 976	57 770
			Virement à Investissement		116 215
<b>TOTAL</b>	<b>672 296</b>	<b>378 035</b>	<b>TOTAL</b>	<b>237 149</b>	<b>378 035</b>
			<b>Excédent fonctionnem.</b>	<b>435 147</b>	

<b>Investissement</b>					
Subventions et autres	20 933	37 500	Voirie	54 142	25 000
Récup. TVA et autres recettes	57 746	35 080	Terrains de sport	359 341	185 000
Emprunts et assimilés	50 000	176 270	Ecole, Eglise, CSC	127 1356	41 000
Excédent 2007 reporté	121 550		Remboursement emprunts	72 614	73 300
Virement de Fonctionnement		116 215	Autres dépenses d'investiss.	4 839	40 785
Affect. Excédent Fonct 2008		409 515	Déficit reporté 2008		366 845
			Restes à réaliser 2008	42 670	42 670
<b>TOTAL</b>	<b>251 229</b>	<b>774 580</b>	<b>TOTAL</b>	<b>660 742</b>	<b>774 580</b>
<b>Déficit d'Investissement</b>	<b>409 513</b>	(déficit 366.843 € + restes à réaliser 42.670 €) <b>SOLDE GLOBAL 2008 : + 25.634 €</b>			

<b>ASSAINISSEMENT</b>					
<b>Exploitation</b>					
Taxe raccordement égout	4 575		Redevance SICTEU	39 957	53 700
Redevance assainissement	62 942	67 500	Charges d'emprunts	8 694	6 350
			Participation terrain CCPZ		25 000
			Autres dépenses	1 643	18 500
Amortissement subventions	51 874	51 875	Amortissement travaux	52 492	52 825
Excédent reporté (année préc.)	82 503	80 392	Virement à Investissement		43 392
<b>TOTAL</b>	<b>201 894</b>	<b>199 767</b>	<b>TOTAL</b>	<b>102 786</b>	<b>199 767</b>
			<b>Excédent Exploitation</b>	<b>99 108</b>	

<b>Investissement</b>					
Affect. Exc. Fonct. (année préc.)	223	18 716	Déficit reporté (année préc.)	223	18 716
Subventions		53 500	Travaux (fascines, etc...)	16 634	124 000
Récupération TVA	6 041	1 280	Remboursement emprunts	8 741	9 000
Amortissement travaux	52 492	52 825	Amortissement subventions	51 874	51 875
Virement de l'Exploitation		43 392	Dépenses imprévues		6 122
Emprunt		40 000			
<b>TOTAL</b>	<b>58 756</b>	<b>209 713</b>	<b>TOTAL</b>	<b>77 472</b>	<b>209 713</b>
<b>Déficit d'Investissement</b>	<b>18 716</b>	<b>SOLDE GLOBAL 2008 : + 80.392 €</b>			

## TRAVAUX

### **Réalisation du complexe sportif**

Le chantier, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn avec le soutien financier de la Commune, du Département et de la LAFA, avance petitement.

La construction du clubhouse – vestiaires, de même que la réalisation du terrain, accuse un retard de plus de 2 mois, lié aux intempéries du début d'année.

La photo ci-contre montre ce qui sera le futur clubhouse.



## LA VIE SCOLAIRE

Suite à un stage inter-degrés entre les professeurs de français du collège et les enseignants de CM2, plusieurs projets ont vu le jour. Parmi ceux-là, un projet cinéma concernant la classe de cycle 3 d'Ettendorf. La participation de cette classe à la dictée proposée par l'association ELA contre les leucodystrophies a donné du contenu au projet naissant. Nous tenions là un bon sujet : un élève atteint de cette maladie arrive dans une école. Pour ne pas être rejeté, il tente de cacher sa maladie. Telle est l'amorce que j'ai transmise aux élèves de Mme Fischer. Ils en ont fait un scénario, que nous avons commenté. Un deuxième jet a servi de réelle base à notre travail de cinéastes en herbe : découpage, story-board, casting, choix des lieux de tournage, mise en scène, prises de vue. Je me suis chargé du montage. Les premiers échos du film sont très positifs, et j'ai l'intention grâce à ce support de faire participer la classe au prix académique de la tolérance.

*Franck Thuillier, professeur des écoles*

>> Les inscriptions à la maternelle pour les enfants nés en 2006 auront lieu le vendredi 22 mai de 15 h à 17 h à l'école. Au préalable, l'inscription en mairie est obligatoire.

## LA VIE DES ASSOCIATIONS

### **ASSOCIATION "LES PETITS LÈVE-TÔT"**

L'association "Les petits lève-tôt d'Ettendorf", a pour objectif d'accueillir les enfants scolarisés à l'école avant le début des cours, le matin à partir de 7 heures.

Afin d'organiser au mieux la **rentrée 2009**, il est nécessaire de connaître le plus rapidement possible les souhaits des familles (nombre d'enfants, jours de garde et horaires).

Les tarifs sont calculés au plus juste et seront proposés aux familles fin juin par contrat annuel.

>> Vu le nombre d'enfants préinscrits, l'association recherche une personne pour la garde entre 7 h 45 et 8 h 15.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à Mme Catherine Guerrier au 03 88 07 67 18, à Mme Françoise Clauss au 03 88 72 22 06 ou à Mme Ginette Brosé à l'école.

### **BIBLIOTHÈQUE**

La Bibliothèque a procédé, en avril, à un échange de livres avec la Bibliothèque Départementale. Plus de 400 nouveaux livres sont à la disposition des lecteurs.

Elle lance un appel à celles et ceux qui souhaitent renforcer l'équipe des bénévoles. Ils peuvent contacter Mme Sylvia DIEBOLD (tél. 03.88.72.54.74) ou Mme Marie-Jo WEISS (tél. 03.88.72.54.95).

## **DÉJEUNER DANSANT DE L'US ETTENDORF**



Le dimanche 15 mars 2009, l'US Ettendorf a organisé son 1<sup>er</sup> déjeuner dansant, dans un centre socioculturel bien rempli, animé par le réputé orchestre "ZILLERTALER GIPFELWIND".

Les convives ont pu déguster un succulent pot-au-feu et danser sur des airs et des mélodies de la "Volksmusik" tyrolienne.

## **CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2009**

Lors de l'assemblée générale de l'ALC du 27 février dernier, les différentes associations du village ont validé le calendrier des manifestations 2009 :

- ♦ **20 juin** : Concert de rock chrétien à l'église après la messe
  - ♦ **21 juin** : Marché aux puces / vide-grenier, organisé par la Fabrique de l'Eglise
  - ♦ **Juillet 2009** : Centre de Loisirs sans hébergement, organisé par l'ALEF
  - ♦ **12 juillet** : vers 22 h 30, Feu d'artifice au stade, organisé par l'US Ettendorf
- ♦ **13 juillet** : à 20 h, **Cérémonie du 14 juillet et distribution des knacks aux enfants à la mairie**
- ♦ **14 juillet** : Tournoi sixte inter-associations, organisé par l'US Ettendorf
  - ♦ **17 octobre** : Journée "LAUDATE" organisée par les communautés de paroisse du doyenné
  - ♦ **25 octobre** : Concert de la Solidarité à l'église
  - ♦ **14 novembre** : Dîner dansant, organisé par l'US Ettendorf
  - ♦ **20-21-28-29 novembre** : Théâtre alsacien, par la "D'Socke Budig" d'Ettendorf
  - ♦ **6 décembre** : Fête de Noël des Aînés, organisée par la commune
  - ♦ **31 décembre** : St-Sylvestre par l'US Ettendorf

## **MARCHÉ AUX PUCES / VIDE GRENIER**

Le Conseil de Fabrique de l'Eglise St-Nabor d'Ettendorf, avec le soutien de la Chorale Ste-Cécile et la participation des associations du village, organise le dimanche 21 juin 2009 le 1<sup>er</sup> marché aux puces à Ettendorf. Tous ceux qui souhaitent avoir un stand doivent obligatoirement s'inscrire pour réserver un emplacement. Les formulaires d'inscriptions sont disponibles en mairie, auprès des membres du Conseil de Fabrique et sur le site de la commune : [www.mairie-ettendorf.fr](http://www.mairie-ettendorf.fr)

Ils doivent être retournés au Conseil de Fabrique accompagnés du paiement de la réservation (3 € par mètre linéaire). Pour tout renseignement, vous pouvez téléphoner à Gérard Lang (tél. 03.69.02.19.86) ou à Bernard Weiss (tél. 03.88.07.66.19) ou faire un mail à [bweiss@estvideo.fr](mailto:bweiss@estvideo.fr).

Une restauration est prévue du matin au soir : petit déjeuner, grillades, saucisses, tartes flambées,...

- Tous ceux qui souhaitent offrir de leur temps et aider à la réussite de cette journée sont les bienvenus et peuvent joindre Bernadette Halbwachs (tél. 03.88.72.50.14) pour proposer leurs services.
- Comme le 21 juin est le jour de la Fête de la Musique, tous les musiciens amateurs qui souhaitent dévoiler leurs talents peuvent s'inscrire auprès de Mr Richard Lacroix (tél. 03.88.07.76.88) pour planifier leur prestation en cours de journée.
- Un arrêté municipal fixera les conditions de circulation. Les riverains concernés seront informés.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

## **ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2009**

Les prochaines élections européennes se dérouleront le **dimanche 7 juin 2009 de 8 h à 18 h**.

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre au bureau de vote, vous pouvez donner procuration à un autre électeur inscrit sur la même liste électorale. La demande doit être faite auprès des autorités compétentes du lieu de résidence ou de travail (juges, greffiers en chef, gendarmerie, police,...).

## **COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES**

Comme les vendredis 1<sup>er</sup> et 8 mai sont fériés, le ramassage des ordures ménagères aura lieu dans la matinée des **samedis 2 et 9 mai 2009**. Il y a lieu de sortir les poubelles la veille au soir.

## **CONSEILS DE LA GENDARMERIE**

La Gendarmerie Nationale souhaite prodiguer quelques conseils pour diminuer les risques de cambriolages :

- ♦ Etre toujours très discret, si on s'absente
- ♦ Brancher des lampes sur une minuterie aléatoire
- ♦ Prévenir ses voisins de confiance de ses absences
- ♦ Faire relever le courrier, fermer et ouvrir les volets
- ♦ Entretenir la pelouse et la végétation visibles de la rue
- ♦ Dissimuler les biens attrayants et facilement transportables
- ♦ Mettre les objets de valeur (argent, bijoux) dans un coffre ou à la banque
- ♦ Marquer et photographier les objets de valeur
- ♦ Fermer (à clé) les portes et fenêtres de votre maison, garage, abri de jardin...
- ♦ Contrôler la protection des accès
- ♦ Rentrer les échelles et outils de jardin
- ♦ Ne pas déposer les clés sous le paillason
- ♦ **Signaler à la Brigade de Gendarmerie vos absences prolongées**
- ♦ Activer le système d'alarme, s'il y en a un
- ♦ Ne pas attirer l'attention lors d'un départ
- ♦ Ne pas apposer de façon visible ses coordonnées sur les bagages

## **CARTE D'IDENTITÉ / PASSEPORT**

Pour éviter toute difficulté et toute mauvaise surprise, il est vivement conseillé aux personnes qui envisagent de voyager de vérifier la validité de leur passeport et de leur Carte Nationale d'Identité. Vu les délais, il y a lieu de s'y prendre à temps et de ne pas attendre le dernier moment. Les démarches administratives sont à effectuer au secrétariat de la mairie. Les enfants, quelque soit leur âge, doivent être individuellement détenteurs d'un passeport ou d'une CNI en cours de validité.

## **RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS**

Le ministère de la Défense rappelle que le recensement en mairie est obligatoire pour tous les jeunes dans les 3 mois suivant leur 16<sup>ème</sup> anniversaire. L'attestation de recensement est obligatoire pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis à l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire). Par la suite, les jeunes seront invités à participer à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). Renseignements par mail : [bsn-str@dsn.sga.defense.gouv.fr](mailto:bsn-str@dsn.sga.defense.gouv.fr)

## **RAPPEL DES RÈGLES D'URBANISME EN CAS DE TRAVAUX**

Pour tous les travaux de **ravalement et mise en peinture des façades, de construction de murs et de clôtures, de pose de velux, d'une piscine non couverte de 10 à 100 m<sup>2</sup> ou d'un abri de jardin, etc...**, il y a **obligation** de déposer une "Déclaration Préalable" en mairie qui la transmettra au service instructeur de la DDE.

La pose d'un échafaudage sur la voie publique (trottoir, rue) nécessite une permission de voirie à demander en mairie.

Les travaux plus importants exigent le dépôt d'un Permis de Construire.

**Dans tous les cas, il y a lieu de se renseigner en mairie avant de commencer des travaux de quelque nature que ce soit.**

## **INCIVILITÉS**

Malgré le message passé dans les COMMUNE'INFOS n° 1 et n° 3, il y a toujours des propriétaires de chiens qui laissent faire à leurs chiens leurs besoins n'importe où, et notamment sur les espaces publics : **près de l'école, sur les trottoirs, les espaces verts, y compris le terrain de football (qui est un espace de jeu !!!), etc...** Ces endroits ne sont pas les lieux appropriés pour les déjections canines. **Cela ne peut continuer.** Il s'agit d'un problème de salubrité et d'hygiène publique. Les déjections canines dans les espaces verts constituent un risque sanitaire pour les petits enfants qui s'y promènent ou y jouent et rendent le travail difficile aux personnes chargées de l'entretien.

***Les trottoirs et les espaces verts de la commune ne sont pas le lieu approprié pour les déjections canines***

## **PLAN CANICULE**

Dans le cadre du plan "Canicule", la commune a mis en place un registre où peuvent s'inscrire, directement ou par leur entourage, les personnes seules, isolées, dépendantes ou handicapées afin de bénéficier d'une aide en cas de canicule. La solidarité de proximité est fortement encouragée.

### **ETAT-CIVIL**

#### → **Naissances**

- **Elina DAULL**, fille d'Adrien et de Laetitia LEDUCQ, née le 17 février 2009.
- **Léon BAAL**, fils de Nicolas et d'Adèle née MEYER (directrice de l'école), né le 15 avril 2009.

#### → **Décès**

- **7 février 2009** : Mr Etienne HILBER, né le 6 avril 1932.
- **30 mars 2009** : Mme Odile SCHMITT, née DAULL le 4 mai 1919.

### **INFOS PRATIQUES**

#### ◆ **HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE**

- Le **LUNDI** de 18 h à 20 h
- Le **MARDI** de 9 h à 11 h
- Le **JEUDI** de 10 h à 12 h et de 18 h à 20 h
- Le **VENDREDI** de 9 h à 11 h

Téléphone/Fax : 03.88.07.66.90

Site Internet de la commune : [www.mairie-ettendorf.fr](http://www.mairie-ettendorf.fr)

Adresse E-Mail : [mairie.ettendorf@payszorn.com](mailto:mairie.ettendorf@payszorn.com)

#### ◆ **HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

- Le **MERCREDI** et le **SAMEDI** de 14 h 30 à 16 h 30

#### ◆ **HEURES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE BOSSENDORF**

- Le **MARDI** et le **JEUDI** de 15 h à 19 h
- Le **SAMEDI** de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

→ **Prochain ramassage des objets encombrants métalliques : 22 juillet 2009**

(Objets pesant moins de 70 kg et mesurant moins de 2 mètres de long)

#### ◆ **NUMEROS D'URGENCE**

- MEDECIN DE GARDE : **03.88.11.69.00**
- SAMU : **15** (en cas de doute, n'hésitez pas, un médecin vous répondra)
- POLICE : **17**
- POMPIERS : **18**
- APPEL D'URGENCE (toute l'Europe) : **112**
- GENDARMERIE HOCHFELDEN : **17 ou 03.88.91.50.18**

---

Tous ceux qui souhaitent transmettre des suggestions dans tous les domaines de compétences de la commune peuvent les remettre au secrétariat de mairie ou par mail à l'adresse suivante :

[mairie.ettendorf@payszorn.com](mailto:mairie.ettendorf@payszorn.com)

De même, les associations peuvent transmettre leurs articles à publier dans le prochain numéro à paraître au mois de septembre 2009.

---

*Ont collaboré à ce numéro de "Commune'Infos" : Catherine GUERRIER, Françoise CLAUSS, Nadine WENDLING, Joseph KLEINCLAUSS, Corinne LEONHART, Patrice WEISS*

*Conception, rédaction, mise en page et réalisation : Fanny ECKART et Bernard WEISS*